

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20009320100040	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT 06 Groupements de collectivités METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : le Trésorier de la MEL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : Budget Eau (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	36
A8.3 - Opérations liées aux cessions	37
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	38
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	39
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	47
C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	49
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 7 147 298,42	G 30 397 370,85	G-A 23 250 072,43
	Section d'investissement	B 28 493 009,54	H 30 077 750,64	H-B 1 584 741,10

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 399 370,71 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 23 327 436,57 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

=

=

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 58 967 744,53	Q= G+H+I+J 62 874 492,20	=Q-P 3 906 747,67

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 990,00	L 1 296 278,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 990,00	= K+L 1 296 278,60

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 7 147 298,42	= G+I+K 32 796 741,56	25 649 443,14
	Section d'investissement = B+D+F 51 822 436,11	= H+J+L 31 374 029,24	-20 448 406,87
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 58 969 734,53	= G+H+I+J+K+L 64 170 770,80	5 201 036,27

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 990,00	L 1 296 278,60

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 296 278,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 990,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 942 307,00	193 820,78	1 231 383,76	0,00	517 102,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 105 582,00	734 812,62	231 167,00	0,00	139 602,38
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	1,23	0,00	0,00	30 008,77
Total des dépenses de gestion courante		3 077 899,00	928 634,63	1 462 550,76	0,00	686 713,61
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	850 400,00	715 584,57	0,00	0,00	134 815,43
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	47 417,87	47 417,87			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 975 716,87	1 691 637,07	1 462 550,76	0,00	821 529,04
023	Virement à la section d'investissement	22 494 049,61				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 358 828,00	3 993 110,59			365 717,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		26 852 877,61	3 993 110,59			22 859 767,02
TOTAL		30 828 594,48	5 684 747,66	1 462 550,76	0,00	23 681 296,06
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 233 576,63	1 445 598,11	161 472,36	0,00	-373 493,84
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	26 590 010,00	24 202 133,49	4 013 792,60	0,00	-1 625 916,09
Total des recettes de gestion courante		27 848 586,63	25 647 731,60	4 175 264,96	0,00	-1 974 409,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	220 843,14	220 843,29	0,00	0,00	-0,15
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		28 069 429,77	25 868 574,89	4 175 264,96	0,00	-1 974 410,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections	359 794,00	353 531,00			6 263,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		359 794,00	353 531,00			6 263,00
TOTAL		28 429 223,77	26 222 105,89	4 175 264,96	0,00	-1 968 147,08
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 399 370,71				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	489 000,00	177 172,22	0,00	311 827,78
21	Immobilisations corporelles	650 000,00	280 977,45	0,00	369 022,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	31 621 100,00	27 249 480,63	1 990,00	4 369 629,37
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		32 760 100,00	27 707 630,30	1 990,00	5 050 479,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	19 000,00	18 919,92	0,00	80,08
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	72 234,71	0,00	87 765,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		179 000,00	91 154,63	0,00	87 845,37
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		32 939 100,00	27 798 784,93	1 990,00	5 138 325,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	359 794,00	353 531,00		6 263,00
041	Opérations patrimoniales (2)	1 900 000,00	340 693,61		1 559 306,39
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 259 794,00	694 224,61		1 565 569,39
TOTAL		35 198 894,00	28 493 009,54	1 990,00	6 703 894,46
Pour information		23 327 436,57			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	2 609 064,97	2 515 569,37	1 296 278,60	-1 202 783,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 967 670,92	31 660,00	0,00	3 936 010,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 576 735,89	2 547 229,37	1 296 278,60	2 733 227,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	23 196 717,07	23 196 717,07	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 196 717,07	23 196 717,07	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		29 773 452,96	25 743 946,44	1 296 278,60	2 733 227,92
021	Virement de la section d'exploitation (2)	22 494 049,61			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 358 828,00	3 993 110,59		365 717,41
041	Opérations patrimoniales (2)	1 900 000,00	340 693,61		1 559 306,39
Total des recettes d'ordre d'investissement		28 752 877,61	4 333 804,20		24 419 073,41
TOTAL		58 526 330,57	30 077 750,64	1 296 278,60	27 152 301,33

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 425 204,54		1 425 204,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	965 979,62		965 979,62
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,23		1,23
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	715 584,57	0,00	715 584,57
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	47 417,87	3 993 110,59	4 040 528,46
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 154 187,83	3 993 110,59	7 147 298,42

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 147 298,42
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	18 919,92	353 531,00	372 450,92
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	72 234,71	0,00	72 234,71
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	177 172,22	0,00	177 172,22
21	Immobilisations corporelles (6)	280 977,45	305 468,59	586 446,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	27 249 480,63	35 225,02	27 284 705,65
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		27 798 784,93	694 224,61	28 493 009,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	23 327 436,57
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	51 820 446,11
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 607 070,47		1 607 070,47
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	28 215 926,09		28 215 926,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	220 843,29	353 531,00	574 374,29
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		30 043 839,85	353 531,00	30 397 370,85

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 399 370,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 796 741,56
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	2 515 569,37	305 468,59	2 821 037,96
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	31 660,00	0,00	31 660,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	35 225,02	35 225,02
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 993 110,59	3 993 110,59
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 547 229,37	4 333 804,20	6 881 033,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	23 196 717,07
------------------------------------	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 077 750,64
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 942 307,00	193 820,78	1 231 383,76	0,00	517 102,46
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	3 149,27	0,00	0,00	6 850,73
6156	Maintenance	16 500,00	16 461,06	0,00	0,00	38,94
617	Etudes et recherches	193 941,11	35 267,65	13 297,76	0,00	145 375,70
618	Divers	37 200,80	580,80	9 650,00	0,00	26 970,00
6226	Honoraires	124 500,00	8 038,85	32 141,00	0,00	84 320,15
6228	Divers	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	40 858,09	3 150,00	11 985,00	0,00	25 723,09
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	9 823,79	0,00	0,00	5 176,21
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	195 307,00	996,36	194 310,00	0,00	0,64
63512	Taxes foncières	285 500,00	116 353,00	0,00	0,00	169 147,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	1 020 000,00	0,00	970 000,00	0,00	50 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 105 582,00	734 812,62	231 167,00	0,00	139 602,38
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	244 030,00	12 862,65	231 167,00	0,00	0,35
6331	Versement de mobilité	8 485,00	7 023,84	0,00	0,00	1 461,16
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 050,00	1 756,02	0,00	0,00	293,98
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 663,00	3 862,43	0,00	0,00	800,57
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 276,00	1 053,60	0,00	0,00	222,40
6411	Salaires, appointements, commissions	409 705,86	342 057,24	0,00	0,00	67 648,62
6413	Primes et gratifications	200 293,00	182 641,63	0,00	0,00	17 651,37
6415	Supplément familial	5 372,14	4 235,44	0,00	0,00	1 136,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 570,00	43 836,40	0,00	0,00	10 733,60
6453	Cotisations aux caisses de retraites	142 076,00	110 288,69	0,00	0,00	31 787,31
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 000,00	1 216,01	0,00	0,00	783,99
6471	Prestations directes	22 488,00	18 330,93	0,00	0,00	4 157,07
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 928,00	2 712,18	0,00	0,00	1 215,82
648	Autres charges de personnel	4 645,00	2 935,56	0,00	0,00	1 709,44
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 010,00	1,23	0,00	0,00	30 008,77
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	30 010,00	1,23	0,00	0,00	30 008,77
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 077 899,00	928 634,63	1 462 550,76	0,00	686 713,61
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	850 400,00	715 584,57	0,00	0,00	134 815,43
6711	Pénalités de retard sur marchés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	713 400,00	683 399,06	0,00	0,00	30 000,94
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	52 000,00	32 185,51	0,00	0,00	19 814,49
678	Autres charges exceptionnelles	75 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	47 417,87	47 417,87			0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	23 700,00	23 700,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	23 717,87	23 717,87			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 975 716,87	1 691 637,07	1 462 550,76	0,00	821 529,04
023	Virement à la section d'investissement	22 494 049,61				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	4 358 828,00	3 993 110,59			365 717,41
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 358 828,00	3 993 110,59			365 717,41
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 852 877,61	3 993 110,59			22 859 767,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	26 852 877,61	3 993 110,59			22 859 767,02
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	30 828 594,48	5 684 747,66	1 462 550,76	0,00	23 681 296,06
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 233 576,63	1 445 598,11	161 472,36	0,00	-373 493,84
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	1 020 000,00	808 257,57	161 472,36	0,00	50 270,07
704	Travaux	197 369,38	620 880,00	0,00	0,00	-423 510,62
7068	Autres prestations de services	16 207,25	16 460,54	0,00	0,00	-253,29
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	26 590 010,00	24 202 133,49	4 013 792,60	0,00	-1 625 916,09
757	Redevances des fermiers, concession..	26 590 000,00	24 202 131,34	4 013 792,60	0,00	-1 625 923,94
7588	Autres	10,00	2,15	0,00	0,00	7,85
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		27 848 586,63	25 647 731,60	4 175 264,96	0,00	-1 974 409,93
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	220 843,14	220 843,29	0,00	0,00	-0,15
7711	Dédits et pénalités perçus	183 783,14	183 783,14	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	37 060,00	37 060,15	0,00	0,00	-0,15
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		28 069 429,77	25 868 574,89	4 175 264,96	0,00	-1 974 410,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	359 794,00	353 531,00			6 263,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	359 794,00	353 531,00			6 263,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		359 794,00	353 531,00			6 263,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		28 429 223,77	26 222 105,89	4 175 264,96	0,00	-1 968 147,08
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 399 370,71				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	489 000,00	177 172,22	0,00	311 827,78
2031	Frais d'études	489 000,00	177 172,22	0,00	311 827,78
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	650 000,00	280 977,45	0,00	369 022,55
21531	Réseaux d'adduction d'eau	650 000,00	280 977,45	0,00	369 022,55
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	31 621 100,00	27 249 480,63	1 990,00	4 369 629,37
2312	Terrains	85 000,00	0,00	1 990,00	83 010,00
2313	Constructions	1 025 000,00	366 125,34	0,00	658 874,66
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 511 100,00	26 883 355,29	0,00	3 627 744,71
Total des dépenses d'équipement		32 760 100,00	27 707 630,30	1 990,00	5 050 479,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	19 000,00	18 919,92	0,00	80,08
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
13188	des tiers	12 000,00	11 919,92	0,00	80,08
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	72 234,71	0,00	87 765,29
1678	Autres dettes condit° particulières	160 000,00	72 234,71	0,00	87 765,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		179 000,00	91 154,63	0,00	87 845,37
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		32 939 100,00	27 798 784,93	1 990,00	5 138 325,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	359 794,00	353 531,00		6 263,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	359 794,00	353 531,00		6 263,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	350 365,00	344 102,00		6 263,00
139188	des tiers	9 429,00	9 429,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 900 000,00	340 693,61		1 559 306,39
21531	Réseaux d'adduction d'eau	700 000,00	305 468,59		394 531,41
2312	Terrains	200 000,00	0,00		200 000,00
2313	Constructions	750 000,00	0,00		750 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	250 000,00	35 225,02		214 774,98
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 259 794,00	694 224,61		1 565 569,39
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		35 198 894,00	28 493 009,54	1 990,00	6 703 894,46
Pour information		23 327 436,57			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	2 609 064,97	2 515 569,37	1 296 278,60	-1 202 783,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 609 064,97	2 515 569,37	1 296 278,60	-1 202 783,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	3 967 670,92	31 660,00	0,00	3 936 010,92
1641	Emprunts en euros	3 936 010,92	0,00	0,00	3 936 010,92
1678	Autres dettes conduit° particulières	31 660,00	31 660,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 576 735,89	2 547 229,37	1 296 278,60	2 733 227,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 196 717,07	23 196 717,07	0,00	0,00
1068	Autres réserves	23 196 717,07	23 196 717,07	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 196 717,07	23 196 717,07	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		29 773 452,96	25 743 946,44	1 296 278,60	2 733 227,92
021	Virement de la section d'exploitation	22 494 049,61			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	4 358 828,00	3 993 110,59		365 717,41
28031	Frais d'études	543 800,00	447 377,61		96 422,39
28121	Aménagement Terrains nus	207 578,00	195 608,00		11 970,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 553,00	1 553,00		0,00
28131	Bâtiments	255 103,00	152 122,27		102 980,73
28135	Installations générales, agencements, ..	519,00	519,00		0,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 441,00	2 441,00		0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	321,00	321,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 312 585,00	3 158 240,71		154 344,29
28154	Matériel industriel	2 880,00	2 880,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 328,00	25 328,00		0,00
28184	Mobilier	916,00	916,00		0,00
28188	Autres	5 804,00	5 804,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		26 852 877,61	3 993 110,59		22 859 767,02
041	Opérations patrimoniales (6)	1 900 000,00	340 693,61		1 559 306,39
1318	Autres subventions d'équipement	280 649,68	0,00		280 649,68
13181	de la collectivité de rattachement	419 350,32	305 468,59		113 881,73
2031	Frais d'études	1 100 000,00	35 225,02		1 064 774,98
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00		100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		28 752 877,61	4 333 804,20		24 419 073,41
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		58 526 330,57	30 077 750,64	1 296 278,60	27 152 301,33
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					1 701 924,80									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					1 701 924,80									
10306 (32273)	AGENCE DE L'EAU	03/03/2020	2023-10-27	13/06/2025	100 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
19009 (32255)	AGENCE DE L'EAU	09/03/2021	2022-01-13	21/12/2023	103 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
19010 (32270)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	2022-12-26	07/12/2024	67 675,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
19011 (32286)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	2024-05-21	17/10/2025	67 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
22515 (32257)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	2022-05-12	21/12/2023	250 002,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28350 (32258)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	2022-06-09	26/05/2024	103 590,80	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28351 (32259)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	2022-06-09	26/05/2024	62 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28357 (32260)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	2022-06-09	26/05/2024	82 175,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28761 (32261)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	2022-06-09	26/05/2024	78 350,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
28763 (32262)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	2022-06-09	26/05/2024	93 375,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28892 (32263)	AGENCE DE L'EAU	31/08/2021	2022-06-09	26/05/2024	92 775,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
28892 (32263-2)	AGENCE DE L'EAU	08/10/2024	2024-08-08	08/08/2026	12 055,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
28894 (32296)	AGENCE DE L'EAU	03/09/2024	2024-09-09	12/10/2024	51 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
30722 (32285)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	2024-05-21	17/10/2025	54 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
57271 (32229-1)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	2019-09-25	27/08/2021	66 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
57271 (32229-2)	AGENCE DE L'EAU	28/01/2019	2019-09-25	31/12/2027	66 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	O	A-1
57272 (32295)	AGENCE DE L'EAU	27/08/2024	2024-08-29	29/08/2026	16 586,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
57272 (32295-2)	AGENCE DE L'EAU	27/08/2024	2024-08-29	29/08/2026	16 586,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
57273 (32293)	AGENCE DE L'EAU	13/06/2019	2024-08-29	29/08/2026	24 493,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
57273 (32293-2)	AGENCE DE L'EAU	13/06/2019	2024-08-29	29/08/2026	24 493,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
82876 (32284)	AGENCE DE L'EAU	15/02/2021	2024-05-21	21/07/2025	69 944,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
82877 (32266)	AGENCE DE L'EAU	11/12/2019	2022-08-19	28/06/2024	56 149,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98639 (32224)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	2019-08-30	22/10/2020	17 985,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98640 (32225)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	2019-09-25	22/10/2020	22 650,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98641 (32226)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	2019-09-25	22/10/2020	25 575,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98642 (32256)	AGENCE DE L'EAU	31/01/2017	2022-01-21	20/12/2023	13 275,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98643 (32227)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	2019-09-25	22/10/2020	12 525,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
98644 (32228)	AGENCE DE L'EAU	23/01/2017	2019-09-12	22/10/2020	19 125,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
99807 (32254)	AGENCE DE L'EAU	23/08/2018	2022-01-13	20/12/2023	30 511,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 701 924,80									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		1 391 262,66					72 234,71	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		1 391 262,66					72 234,71	0,00	0,00	0,00
10306 (32273)	N	0,00	A-1	79 225,06	18,45	F	FIXE	0,000	4 169,73	0,00	0,00	0,00
19009 (32255)	N	0,00	A-1	88 102,50	16,98	F	FIXE	0,000	5 182,50	0,00	0,00	0,00
19010 (32270)	N	0,00	A-1	47 372,50	17,94	F	FIXE	0,000	3 383,75	0,00	0,00	0,00
19011 (32286)	N	0,00	A-1	63 650,00	18,80	F	FIXE	0,000	3 350,00	0,00	0,00	0,00
22515 (32257)	N	0,00	A-1	176 210,67	16,98	F	FIXE	0,000	10 365,33	0,00	0,00	0,00
28350 (32258)	N	0,00	A-1	93 231,72	17,41	F	FIXE	0,000	5 179,54	0,00	0,00	0,00
28351 (32259)	N	0,00	A-1	56 340,00	17,41	F	FIXE	0,000	3 130,00	0,00	0,00	0,00
28357 (32260)	N	0,00	A-1	55 149,12	17,41	F	FIXE	0,000	3 063,83	0,00	0,00	0,00
28761 (32261)	N	0,00	A-1	55 594,59	17,41	F	FIXE	0,000	3 088,58	0,00	0,00	0,00
28763 (32262)	N	0,00	A-1	84 037,50	17,41	F	FIXE	0,000	4 668,75	0,00	0,00	0,00
28892 (32263)	N	0,00	A-1	71 442,50	16,41	F	FIXE	0,000	4 638,75	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
28892 (32263-2)	N	0,00	A-1	12 055,00	19,61	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
28894 (32296)	N	0,00	A-1	36 155,00	17,78	F	FIXE	0,000	2 582,50	0,00	0,00	0,00
30722 (32285)	N	0,00	A-1	51 917,50	18,80	F	FIXE	0,000	2 732,50	0,00	0,00	0,00
57271 (32229-1)	N	0,00	A-1	49 680,00	14,66	F	FIXE	0,000	3 312,00	0,00	0,00	0,00
57271 (32229-2)	N	0,00	A-1	66 240,00	2,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57272 (32295)	N	0,00	A-1	16 586,00	19,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57272 (32295-2)	N	0,00	A-1	16 586,00	19,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57273 (32293)	N	0,00	A-1	24 493,00	19,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
57273 (32293-2)	N	0,00	A-1	24 493,00	19,66	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
82876 (32284)	N	0,00	A-1	66 446,80	18,56	F	FIXE	0,000	3 497,20	0,00	0,00	0,00
82877 (32266)	N	0,00	A-1	50 534,10	17,49	F	FIXE	0,000	2 807,45	0,00	0,00	0,00
98639 (32224)	N	0,00	A-1	12 589,50	13,81	F	FIXE	0,000	899,25	0,00	0,00	0,00
98640 (32225)	N	0,00	A-1	15 855,00	13,81	F	FIXE	0,000	1 132,50	0,00	0,00	0,00
98641 (32226)	N	0,00	A-1	17 902,50	13,81	F	FIXE	0,000	1 278,75	0,00	0,00	0,00
98642 (32256)	N	0,00	A-1	11 283,75	16,97	F	FIXE	0,000	663,75	0,00	0,00	0,00
98643 (32227)	N	0,00	A-1	8 767,50	13,81	F	FIXE	0,000	626,25	0,00	0,00	0,00
98644 (32228)	N	0,00	A-1	13 387,50	13,81	F	FIXE	0,000	956,25	0,00	0,00	0,00
99807 (32254)	N	0,00	A-1	25 934,35	16,97	F	FIXE	0,000	1 525,55	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 391 262,66					72 234,71	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 391 262,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	19/12/2025
L	Frais de recherche et de développement	5	19/12/2025
L	Frais d'insertion	5	19/12/2025
L	Logiciels, progiciels, licences et procédés	2	19/12/2025
L	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	19/12/2025
L	Autres immobilisations incorporelles	5	19/12/2025
L	Autres agencements et aménagements de terrains	10	19/12/2025
L	Bâtiments d'exploitation	40	19/12/2025
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments d'exploitation	15	19/12/2025
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions bâtiments administratif	20	19/12/2025
L	Autres constructions	20	19/12/2025
L	Installations complexes spécialisés	40	19/12/2025
L	Installations à caractère spécifique >Réseaux d'adduction d'eau	40	19/12/2025
L	Matériel industriel	10	19/12/2025
L	Outillage industriel	5	19/12/2025
L	Matériel spécifique d'exploitaion Eau	20	19/12/2025
L	Matériel spécifique d'exploitaion assainissement	20	19/12/2025
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	19/12/2025
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel	5	19/12/2025
L	Install. Gales div. dans les const. dont la collec. n'est ni propr., ni bénéf. d'une mise à dispos.	5	19/12/2025
L	Matériel de transport	5	19/12/2025
L	Matériel informatique	5	19/12/2025
L	Ameublement	10	19/12/2025
L	Matériel de réseaux et téléphonique	5	19/12/2025
L	Appareils de mesures et d'analyses	5	19/12/2025
L	Matériel agricole, garage, sportif?.	10	19/12/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	23 700,00		0,00	23 700,00	0,00	23 700,00
Contentieux SEMEL	23 700,00	19/12/2025	0,00	23 700,00	0,00	23 700,00
Dépréciations (2)	23 717,87		0,00	23 717,87	0,00	23 717,87
Procédure collective INVESTIMMO 2	23 717,87	19/12/2025	0,00	23 717,87	0,00	23 717,87
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	47 417,87		0,00	47 417,87	0,00	47 417,87

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-23 327 436,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 327 436,57

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	23 196 717,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-23 327 436,57
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-130 719,50

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	519 794,00	425 765,71	1 990,00	427 755,71
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	26 852 877,61	3 993 110,59	1 296 278,60	5 289 389,19
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	26 333 083,61	3 567 344,88	1 294 288,60	4 861 633,48
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-23 327 436,57			-23 327 436,57
Affectation au 106 (C)	23 196 717,07	23 196 717,07		23 196 717,07
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-130 719,50			-130 719,50
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				4 730 913,98

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		519 794,00	I 425 765,71
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		160 000,00	72 234,71
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	160 000,00	72 234,71
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		359 794,00	353 531,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	359 794,00	353 531,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		26 852 877,61	III 3 993 110,59
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		26 852 877,61	3 993 110,59
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	543 800,00	447 377,61
28121	Aménagement Terrains nus	207 578,00	195 608,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 553,00	1 553,00
28131	Bâtiments	255 103,00	152 122,27
28135	Installations générales, agencements, ..	519,00	519,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 441,00	2 441,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	321,00	321,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 312 585,00	3 158 240,71
28154	Matériel industriel	2 880,00	2 880,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	25 328,00	25 328,00
28184	Mobilier	916,00	916,00
28188	Autres	5 804,00	5 804,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	22 494 049,61	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/11/2025	2025I00226 - EPI DE SOIL TRAVAUX SUR RESEAU D'EAU	343 000,00	0,00	40
05/11/2025	2025I00233 - LA HOUSSOYE TRAVAUX RESEAU D'EAU	106 128,11	0,00	40
23/12/2025	2025I00280 - PIERRE MAUROY OPA TRX RESEAU EAU REALISES SOUS MDT	137 317,93	0,00	40
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
	2025S00055 - EPI DE SOIL TRAVAUX SUR RESEAU D'EAU	265 637,07	0,00	40
	2025S00059 - LA HOUSSOYE TRAVAUX ASSAINISSEMENT	15 012,61	0,00	40
	2025S00070 - PIERRE MAUROY OPA TRX RESEAU EAU REALISES SOUS MDT	24 818,91	0,00	40
31/12/2025	2016O00291 - DIAGNOSTIQUE AMIANTE	1 123,78	0,00	5
31/12/2025	2016O00355 - MAITRISE D'OEUVRE	3 756,66	0,00	5
31/12/2025	2017S00146 - SUBVENTION USINE PECQUENCOURT	167 227,67	167 227,67	12
31/12/2025	2020O00281 - INVESTIGATION GEOPHYSIQUE & GEOLOGIQUE COHMET	372 583,18	0,00	5
31/12/2025	2020O00362 - DIAGNOSTIC	2 495,00	0,00	5
31/12/2025	2020S00034 - SUBVENTION CONVENTION COHMET	312 248,00	249 796,00	8
31/12/2025	2021O00190 - CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE ORQUE	5 770,00	0,00	5
31/12/2025	2021O00677 - INVESTIGATION GEOPHYSIQUE & GEOLOGIQUE COHMET	171 948,00	0,00	5
31/12/2025	2021S00050 - SUBVENTION POUR LA RESSOURCE ORQUE	75 827,50	32 497,00	7
31/12/2025	2022O00233 - MAITRISE D'OEUVRE	86 704,17	0,00	5
31/12/2025	2022O00480 - INVESTIGATION GEOPHYSIQUE & GEOLOGIQUE COHMET	99 839,45	0,00	5
31/12/2025	2024S00050 - SUBVENTION CONNAISSANCE CHAMPS CAPTANTS SUD	188 459,50	37 691,00	5
31/12/2025	2025S00031 - SUBVENTION POC EAU	25 120,00	5 024,00	5
31/12/2025	2025S00035 - SUBVENTION CONNAISSANCE ORQUE ET DUP	94 564,50	18 912,00	5
TOTAL GENERAL		2 499 582,04	511 147,67	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Associations Actions < 50K€	2023-05183 : AAP EAU ET SOLIDARITE 2023	ASSOCIATION LE PARTENARIAT	Association	1 142,18
6742	Associations Actions < 50K€	2025-03516 : AAP EAU ET SOLIDARITE INTERNAT	ASSOCIATION LE PARTENARIAT	Association	7 959,20
6742	Associations Actions < 50K€	2021-04162 : Dispositif Oudin Santini: SEED	SOLIDARITY EQUITY EMPOWERMENT DEVELOPMENT	Association	4 370,00
6742	Associations Actions < 50K€	2025-03517 : AAP EAU ET SOLIDARITE INTERNAT	SOLIDARITY EQUITY EMPOWERMENT DEVELOPMENT	Association	8 000,00
6742	Associations Actions < 50K€	2025-03515 : AAP EAU ET SOLIDARITE INTERNAT	ARTISANAT SOLIDARITE NORD BENIN - NORD DE FRANCE	Association	6 800,00
6742	Associations Actions < 50K€	2023-05181 : AAP EAU ET SOLIDARITE 2023	GRAIN DE SENEVE	Association	2 000,00
6742	Associations Actions < 50K€	2022-05809 : AAP EAU ET SOLIDARITE INTERNAT	CUBA COOPERATION COMITE LILLE METROPOLE	Association	914,13

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif principal de 2ème Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur Hors Classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		16,00	0,00	16,00	11,00	1,00	12,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ère Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème Classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maitrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Ingénieur Principal	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur en Chef	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en Chef hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur général	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		18,00	0,00	18,00	13,00	1,00	14,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	395 à 678	0,00	332-8-2° O3	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attaché	A	0	97 057,74
Redacteur	B	0	40 540,16
Adjoint Administratif	C	0	106 431,75
TOTAL GENERAL	A B C	0	244 029,65

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	30 828 594,48	7 147 298,42	0,00	7 147 298,42
RECETTES	30 828 594,48	30 397 370,85	0,00	30 397 370,85
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	58 526 330,57	28 493 009,54	1 990,00	28 494 999,54
RECETTES	58 526 330,57	30 077 750,64	1 296 278,60	31 374 029,24

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget Général / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 226 259 849,42	1 058 535 978,97	0,00	1 058 535 978,97
RECETTES	1 226 259 849,42	1 253 232 012,43	0,00	1 253 232 012,43
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 422 428 393,26	889 895 924,85	13 568 978,84	903 464 903,69
RECETTES	1 422 428 393,26	874 306 393,57	351 838,19	874 658 231,76

BUDGET Budget Assainissement / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	179 375 391,72	114 085 840,23	0,00	114 085 840,23
RECETTES	179 375 391,72	132 188 154,92	0,00	132 188 154,92
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	160 796 900,84	76 754 855,49	24 581,32	76 779 436,81
RECETTES	160 796 900,84	75 506 806,49	0,00	75 506 806,49

BUDGET Budget Transports / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	628 474 066,00	505 854 989,69	0,00	505 854 989,69
RECETTES	628 474 066,00	546 949 583,60	0,00	546 949 583,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	591 789 522,08	363 078 717,60	2 722 957,04	365 801 674,64
RECETTES	591 789 522,08	331 953 385,61	0,00	331 953 385,61

BUDGET Budget Crématoriums / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				

BUDGET Budget Crématoriums / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
DEPENSES	5 549 209,93	2 945 731,19	0,00	2 945 731,19
RECETTES	5 549 209,93	2 921 079,27	0,00	2 921 079,27
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 719 790,43	2 447 719,35	1 281 512,27	3 729 231,62
RECETTES	6 719 790,43	3 160 374,33	0,00	3 160 374,33

BUDGET Budget Opé Aménagement / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	343 523,65	141 234,69	0,00	141 234,69
RECETTES	343 523,65	108,00	0,00	108,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 392 341,83	0,00	0,00	0,00
RECETTES	1 392 341,83	1 874,00	0,00	1 874,00

BUDGET Budget Act. Immo et Eco / Numéro SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	16 423 911,84	16 982 327,00	0,00	16 982 327,00
RECETTES	16 423 911,84	18 446 629,52	0,00	18 446 629,52
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	29 021 165,07	16 390 632,88	208 106,39	16 598 739,27
RECETTES	29 021 165,07	21 810 581,81	1 173,57	21 811 755,38

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 087 254 547,04	1 705 693 400,19	0,00	1 705 693 400,19
RECETTES	2 087 254 547,04	1 984 134 938,59	0,00	1 984 134 938,59
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 270 674 444,08	1 377 060 859,71	17 808 125,86	1 394 868 985,57
RECETTES	2 270 674 444,08	1 336 817 166,45	1 649 290,36	1 338 466 456,81
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	4 357 928 991,12	3 082 754 259,90	17 808 125,86	3 100 562 385,76
TOTAL AGREGE DES RECETTES	4 357 928 991,12	3 320 952 105,04	1 649 290,36	3 322 601 395,40

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C5

Présentation agrégée par nature

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	177 172,00	0,00	0,00	0,00	177 172,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	27 249 481,00	0,00	0,00	0,00	27 249 481,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		27 426 653,00	0,00	0,00	0,00	27 426 653,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	177 172,00	0,00	0,00	177 172,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	27 249 481,00	0,00	0,00	27 249 481,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		27 426 653,00	0,00	0,00	27 426 653,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	177 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	27 249 481,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		27 426 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	177 172,00	0,00	0,00	44 117,00	133 055,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	27 249 481,00	0,00	0,00	26 851 839,00	397 642,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		27 426 653,00	0,00	0,00	26 895 956,00	530 697,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.